Image not found or type unknown

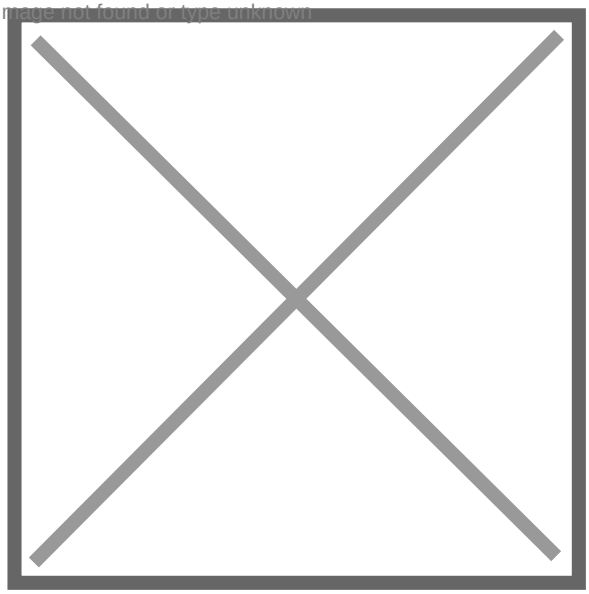

Si tentative de vol et paiement car CB:enregistrement desdonnées?

Par **dalgo**, le **29/03/2013** à **19:11**

Bonjour,
Il a quelques jours, j 'ai voulu voler dans un magasin.
J'avais pas assez d'argent pour tout payer. Et je me suis dit, je vais cacher un ou deux trucs sur moi. Je suis donc allé en cabine, j'ai caché un vêtement parmi les affaires que le portais et j'ai voulu faire la même chose avec un petit objet (ptit truc d'un valeur de 9 euros que ma fille me réclamait depuis longtemps et que je n'arrivais pas a lui offrir), mais j'ai pas réussi à masquer le code barre. J'ai donc laissé cet objet "emballage abimée) dans la cabine d'essayage et je me suis dirigée vers la caisse. Mais là, j'ai vu le vigil qui tenait dans la main l'objet laissé en cabine. Prise un peu de panique, je suis retournée en cabine pour enlever le vêtement que je m'apprêtais à voler et je l'ai mis dans le caddi. Puis de nouveau en caisse , où j'ai tout payé puisque rien dérobé. Paiement par Carte Bancaire. Le vigil ne m'a pas interpellé. Je suis donc rentré chez moi.
Je regrette mon action. Mais mon compagnon n'a pas trop de travail en ce moment et les temps sont plutôt difficiles. Aujourd'hui je me demande si, en payant pas carte bancaire, le magasin peut enregistré mes données et donc me rechercher pour porter plainte pour vol ?
Merci de m'apporter des éclaircissements.

Par **citoyenalpha**, le **30/03/2013** à **16:55**

Bonjour

sauf aveux de votre part les poursuites ne pourront s'opérer.

au vu de vos propos il semble peu probable que des recherches soient effectuées au vu montant très faible du préjudice et du manque de preuve.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés